ANNUAIRE DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS
Comptes rendus des cours et conférences

2005
Annuaire 2003-2004

Histoire de la philosophie politique

Pierre Manent

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16893
ISSN : 2431-8698

Éditeur
EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2005
Pagination : 322-323
ISSN : 0398-2025

Référence électronique
Pierre Manent, « Histoire de la philosophie politique », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16893

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Histoire de la philosophie politique

Pierre Manent

Pierre Manent, *directeur d'études*

La question des formes politiques : la cité et sa vie morale

1 Le séminaire s'est inscrit dans une recherche portant à la fois sur « la politique et l'ordre de l'âme » et « la cité comme forme politique ». On a procédé à une lecture attentive des cinq premiers livres de *l'Éthique à Nicomaque,* ouvrage qui présente à la fois la description la plus parlante de l'homme grec comme « homme civique », et la réflexion la plus influente de l'histoire de l'Occident sur l'action et la vie morale. On s'est attaché à cerner la notion de « science pratique » qui est tout sauf une « théorie de l'action ». Au cœur de l'action humaine selon Aristote réside le « choix réfléchi ». Sous l'apparent prosaïsme de cette notion, on a fait apparaître une compréhension de l'action humaine qui échappe radicalement à l'oscillation de la philosophie morale contemporaine entre éthique « déontologique » de la norme ou du commandement et éthique « utilitariste » du calcul ou du « choix rationnel ». En même temps pouvait être quelque peu débrouillé le thème populaire mais rarement élaboré de la vie civique comme domaine de « l'action ». Les deux questions « qu'est-ce qu'agir ? » et « pourquoi la cité est-elle l'espace par excellence de l'action ? » se sont éclairées réciproquement.

2 On a ensuite examiné le catalogue aristotélicien des vertus, en concentrant l'attention sur les deux vertus-mères, la magnanimité et la justice. Quant à la magnanimité, la vertu personnelle par excellence, la vertu du rapport à soi, on a essayé de déployer l'ambiguïté ironique de l'analyse d'Aristote, qui fait de cette vertu tantôt la qualité propre du philosophe indifférent aux honneurs tantôt celle du politique avide de « grands honneurs ». Quant à la justice, la vertu politique par excellence, la vertu du rapport aux autres, on a insisté sur deux points : d'une part, comment et en quel sens la justice complète suppose une cité composée de citoyens libres et égaux (ce qui nous a permis de congédier la fable convenue du « holisme naturaliste » d'Aristote) ; d'autre

part, comment et en quel sens Aristote pouvait soutenir à la fois qu'il y avait une « justice naturelle », ou un droit naturel, et que ce droit était néanmoins « tout entier variable ». Ainsi avons-nous constaté que si Aristote philosophe politique parvenait à dégager des critères universels de l'action juste, c'était au terme d'une démarche qui fait pleinement droit au « point de vue anthropologique », orienté sur la « diversité » indéfinie du phénomène humain.

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe